

**Signature de 118 conventions pour des sous-projets communautaires :
Le PM appelle à l'engagement pour un avenir durable**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 06 FEVRIER 2025

1723

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le Mali se retire de la CEDEAO

**Quelles conséquences pour
l'avenir de la région sahélienne ?**



**Rencontre historique à Ouagadougou: Renforcement
de l'unité diplomatique au Sahel**



**Éblement dans le hameau de Kokoyo : Un drame qui
met en lumière les dangers de l'orpaillage au Mali**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.9



P.14



P.24



Une /

Le Mali se retire de la CEDEAO : Quelles conséquences pour l'avenir de la région sahéenne ?

P.4

Brèves /

Renforcement de la coopération entre le Mali et le Fonds Mondial : Le Ministre Diop reçoit Madame Maria KIROVA et sa délégation

P.9

Ministère des Affaires étrangères du Mali : Le Consul honoraire à Palma de Majorque reçu

P.9

EMGA : Des citoyens offrent deux enveloppes aux Forces Armées Maliennes

P.10

Nouvelle dynamique au secrétariat centrale de l'INPS : Mme Cisse Kadidia Telly en tournée de prise de contact

P.10

AES : Fin de la rencontre des experts de l'AES sur l'instauration d'un visa communautaire "AES"

P.11

Actualité /

Signature de 118 conventions pour des sous-projets communautaires : Le PM appelle à l'engagement pour un avenir durable

P.14

Éblement dans le hameau de Kokoyo : Un drame qui met en lumière les dangers de l'orpaillage au Mali

P.16

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 05 février 2025.

P.18

CM N°2025-06/SGG.

Politique /

Contre le retour à l'ordre constitutionnel : La grosse artillerie sécuritaire

P.24

Rencontre historique à Ouagadougou : Renforcement de l'unité diplomatique au Sahel

P.26

Culture & société /

AES : Signature d'une convention pour la politique culturelle commune de la Confédération

P.29

International /

RDC : Suspension de certaines plateformes de médias sociaux et calme précaire à Goma

P.30

Fête du Printemps : Le box-office chinois, leader mondial

P.31

Sport /

CAN 2025 : Le Mali face à un tirage difficile pour la prochaine édition

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Le Mali se retire de la CEDEAO :

Quelles conséquences pour l'avenir de la région sahélienne ?

Le retrait du Mali de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été officiellement annoncé le 29 janvier 2025, marquant un tournant historique pour le pays et ses voisins du Burkina Faso et du Niger. Cette décision découle d'un processus entamé depuis janvier 2024 par les trois États membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), soulevant des questions sur les

implications politiques et économiques pour la région.

Le parti politique malien Rassemblement pour le Mali (RPM), héritier de la vision politique de feu le Président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), a exprimé ses préoccupations quant à l'absence de mesures concrètes pour atténuer les conséquences de ce retrait. Malgré l'annonce

de la création d'un Comité de pilotage de haut niveau en janvier 2024, aucune recommandation n'a encore été formulée, suscitant des inquiétudes au sein du parti quant à une transition fluide.

Le RPM souligne l'importance d'un dialogue constructif avec la CEDEAO pour garantir une transition sans heurts et éviter des répercus-



sions négatives sur les citoyens maliens, en particulier ceux vivant dans l'espace communautaire. Le parti insiste sur la nécessité d'informer régulièrement la population sur les défis et opportunités liés à ce retrait, ainsi que sur la création de cadres d'échange nationaux inclusifs pour envisager l'avenir post-CEDEAO.

De son côté, l'Union pour la République et la Démocratie (URD) a également pris position en faveur de ce retrait, soulignant la nécessité d'une sortie bien organisée et de négociations approfondies pour protéger les intérêts des populations maliennes. L'URD salue l'engagement de l'Alliance des États du Sahel à maintenir la libre circulation des citoyens ouest-africains dans son espace, tout en soulignant l'importance d'une transition harmonieuse vers un nouvel ordre sous-régional.

Le retrait du Mali de la CEDEAO représente un défi majeur pour le pays et ses voisins, nécessitant une approche inclusive, transparente et coopérative pour assurer un avenir stable et prospère dans la région sahélienne. Les prochaines étapes seront cruciales pour anticiper les répercussions économiques et sociales, renforcer les relations bilatérales et garantir la libre circulation des biens et des personnes pour prévenir toute perturbation des échanges commerciaux et des services. L'article que vous avez partagé met en lumière les positions et réactions de différents acteurs politiques maliens concernant les négociations en cours

entre la CEDEAO et les pays de l'Alliance pour l'Émergence du Sahel (AES).

Tout d'abord, l'Honorable Gouagnon Coulibaly, président de l'URD, souligne l'importance du soutien continu des citoyens pour renforcer l'unité et la solidarité au sein des pays de l'AES. Cela met en avant sa volonté de mobiliser la population pour consolider les liens au sein de cette alliance régionale. Ensuite, l'ancien Premier ministre Moussa Mara, président du parti YELEMA, adopte une approche pragmatique en saluant l'ouverture des négociations entre la CEDEAO et les pays de l'AES.

Cependant, il attire l'attention sur le besoin de transparence dans ce processus, notamment en ce qui concerne l'acceptabilité des passeports AES au sein de la CEDEAO. Il met en avant la nécessité d'une communication claire des autorités pour que les citoyens puissent se préparer aux évolutions à venir.

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger entament une nouvelle phase de leurs relations avec l'Afrique de l'Ouest. Malgré les défis économiques et diplomatiques, ces pays montrent une volonté de renforcer la coopération régionale adaptée à la réalité du Sahel. La question du maintien des relations commerciales et de la protection des diasporas maliennes au sein de la CEDEAO est mentionnée comme un enjeu crucial qui doit être abordé.

Enfin, les différentes forces politiques maliennes, telles que le RPM, l'URD et d'autres, mettent en avant la nécessité d'une approche concertée et inclusive pour que cette transition se fasse dans le respect des intérêts du peuple malien. Cela souligne l'importance de la cohésion et de la collaboration entre les acteurs politiques pour garantir une sortie de crise harmonieuse et bénéfique pour la population.

En résumé, cet article met en lumière les diverses perspectives et attentes des acteurs politiques maliens quant aux négociations en cours et à l'avenir des relations entre les pays de l'AES et la CEDEAO.

Yacouba Ongoiba



MALI KANU



CESEC.: les travaux de la 7e session ouverts le lundi 03 février 2025

Le président du Conseil économique, social, environnemental et culturel, Monsieur Yacouba KATILE, a présidé hier, le lundi 03 février dernier, la cérémonie solennelle d'ouverture des travaux de la 7e session ordinaire de la 6e mandature de l'Institution. Le thème porte sur : « le secteur minier au Mali : vers une exploitation alliant développement économique, social et la préservation de l'environnement ».

Outre la présence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, des Présidents des Institutions de la République, d'un nombre important des membres du Gouvernement, les responsables des Autorités administratives indépendantes, le corps diplomatique, l'éclat dudit événement a été rehaussé par la participation du Président du Conseil économique et social de la Grèce, M. Ioannis PAIDAS et de celle du Secrétaire général de l'Association Internationale des Conseils économiques et sociaux et Institution similaires (AICESIS), M. Apostols XYRAFIS, comme invités d'honneur. Une dizaine de sous thèmes seront traités par les services techniques des départements concernés et les différents acteurs du secteur minier. Les deux semaines de conclave seront sanctionnées par des recommandations pertinentes.

Baba Bourahima CISSE
CCom CESEC



Région de #Kayes / Quartier #Lafiabougou
Sous l'impulsion de la Présidente #Fatoumata_NIANE, la coordination régionale du mouvement politique et citoyen #An_Biko a organisé, ce samedi 1 février 2025 à Lafiabougou Sud, une campagne de sensibilisation sur la révision annuelle des listes électorales ainsi que sur la lutte contre la consommation de stupéfiants chez les jeunes.

Ce projet, initié pour responsabiliser la jeunesse et lui assurer un avenir prometteur, s'étend à plusieurs localités afin de toucher un maximum de citoyens. L'objectif est de renforcer la participation civique des jeunes et de les sensibiliser aux dangers des substances

illicites, un fléau qui menace leur avenir et le développement du pays.

À travers ce type d'initiatives, #An_Biko démontre son engagement pour une jeunesse consciente, engagée et actrice du changement.

#INDABA2025
#An_Ko_Mali
#RévisionListesÉlectorales
#Béton_Blindé
#Touly_Nous_Réunit
#Touly_Sira
#Touly_Bonbon_Béton
#An_Biko
#Couverture_D_Afrique
#Dewal
#An_Baw_Kô_Famaw
#Nous_Continuerons_Avec_ELLES
#Pour_ELLES
#Et_Pour_Une_Afrique_PluriELLES
#Fatoumata_Niane_Batouly



Awa Sylla



Si je meurs c'est vous cette sensation que je ressens est trop et ça s'appelle : OVERDOSE D'AMOUR.

■ GROUPE DE GBARAI -



Jean Jacques Kouamé l'artiste et l'homme d'affaire le plus redoublé à féliciter Samo Samo pour sa brillante victoire de son premier combat #MMA



■ Ammy Baba Cisse



Plusieurs actionnaires à Ecobank, depuis 2009, se sentent victimes d'une situation indicible.

■ Be Kind -



Beyonce a remporté le prix de l'album de l'année pour 'Cowboy Carter' aux Grammys, remportant enfin une victoire dans la catégorie après avoir établi le record du plus grand nombre de victoires de Grammy jamais eues. Rendant ce moment encore plus spécial, elle a été rejointe sur scène par sa fille, Blue Ivy, pour célébrer la grande victoire!
Source : Grammy



Actualités Géopolitiques

27 m · 🌐

🔴 Donald Trump aux dirigeants militaires de l' #AES 🇳🇮 🇳🇪 🇳🇪: « Je ne vois aucune différence entre des gangsters armés qui dévalisent les boutiques et des soldats Africains prêt à braquer les institutions de leur pays. L'aide Américaine n'ira pas aux voyous »



436

312 commentaires 36 partages

■ Daouda Bakary Kone



Trump gèle les relations avec Bruxelles au profit de négociations directes avec les dirigeants des pays de l'UE : Ursula et son autoritaire système claustral ne pèsent plus rien !

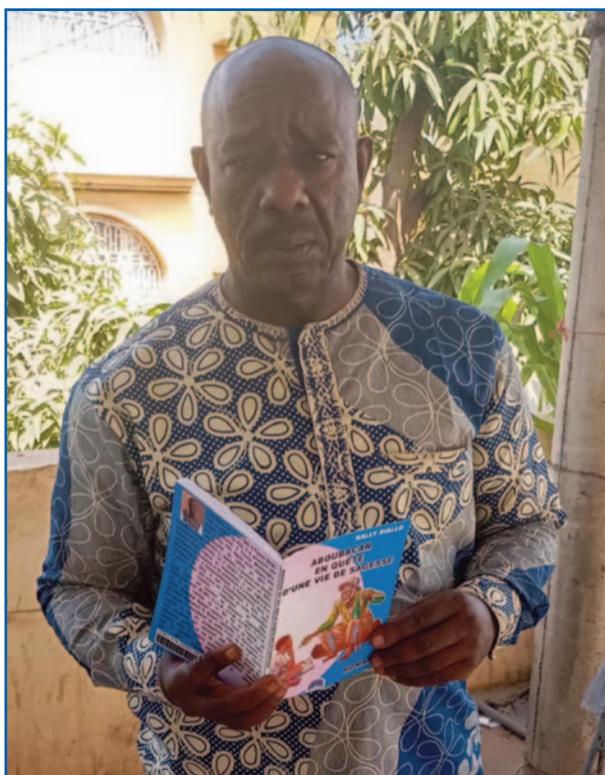
■ KALLY TV -



A la livraison de son exemplaire de mon livre intitulé Aboubacar en quête d'une vie de sagesse, Alexy Kalambiry, professeur et journaliste me disait : j'ai hâte de lire ce qui est caché dans ce livre. Et on s'est dit au-revoir.

En route, je l'appelle pour demander si toutefois je peux avoir une pose avec lui. Il me disait qu'il n'y a pas de soucis. Je suis retourné et on m'a conduit vers lui sur le toit dans son gros bâtiment mon livre à la main. Il était concentré sur le livre et j'ai constaté qu'il avait déjà fini la préface du livre

Encore une fois de plus merci Alexy Kalambiry pour le soutien Kally DIALLO, Écrivain malien



■ FOOTBALL CONGOLAIS et (AFRICAIN) -



Le coach Sébastien Desabre vient de confirmer dans une interview à After Africa que Noah Sadiki et Ngalayel Mukau vont participer à la CAN U20, qui aura lieu dans quelques mois.

Ils seront probablement aussi présents pour la CAN senior avec la RDC.

Desabre : « Nous aimons cette fraîcheur qu'ils apportent à l'équipe (les jeunes qui viennent d'opter pour la RDC). Ils sont également

qualifiés avec les U20 et seront présents. Le coach Bukasa fait un excellent travail avec cette catégorie. »



■ ENI IDOMA -



Un journaliste demande à Chris Brown comment il évaluerait les Grammy Awards 2025 et quel artiste, selon lui, méritait un prix mais n'en a pas reçu.

« Les Grammy Awards ont toujours été bons pour moi - je rentre avec un Grammy ! Mais si je devais évaluer le spectacle de cette année, je lui donnerais un 8 sur 10. Il y avait certainement certains artistes que les gens s'attendaient à voir gagner, mais ils ne l'ont pas fait. Prenez Davido, par exemple. Ce gars a fait du travail sérieux et mérite vraiment un grand-mère. Et je ne dis pas ça seulement parce que nous avons déjà collaboré - ce ne sont que des faits. »



Renforcement de la coopération entre le Mali et le Fonds Mondial : Le Ministre Diop reçoit Madame Maria KIROVA et sa délégation



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, a récemment rencontré une délégation du Fonds Mondial en provenance de Genève. Cette rencontre, qui s'est déroulée le lundi 03 février 2025, a été dirigée par Madame Maria KIROVA, Responsable du Département de gestion des subventions du Fonds Mondial. La Présidente de l'Instance de Coordination nationale des Activités du Fonds Mondial de Lutte contre le VIH Sida, la Tuberculose et le Paludisme, était également présente lors de cette audience.

Les discussions entre les représentants maliens et la délégation du Fonds Mondial ont principalement porté sur le renforcement de la coopération entre le Mali et l'organisation internationale. L'objectif principal de ces échanges était d'améliorer le système sanitaire du Mali en facilitant l'importation des produits de santé et en optimisant l'utilisation des subventions allouées par le Fonds Mondial.

Plus précisément, les parties ont discuté des moyens d'augmenter et de faciliter l'importation des produits de santé essentiels pour renforcer le système de santé malien. De plus, l'accent a été mis sur la mobilisation et l'utilisation efficace des fonds alloués par le Fonds Mondial pour garantir une prise en charge adéquate des maladies couvertes par l'organisation, notamment le VIH Sida, la Tuberculose et le Paludisme. Cette rencontre entre le Ministre des Affaires étrangères malien et la délégation du Fonds Mondial témoigne de l'engagement des autorités maliennes à renforcer la coopération internationale en matière de santé publique. Elle souligne également l'importance de la collaboration entre les différents acteurs pour améliorer les conditions de santé et le bien-être des populations maliennes.

Yacouba Ongoiba

Ministère des Affaires étrangères du Mali : Le Consul honoraire à Palma de Majorque reçu



Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, a reçu en visite de courtoisie ce lundi 03 février 2025 Monsieur Amadeu Jové FERNANDEZ, Consul honoraire du Mali à Palma de Majorque, au Royaume d'Espagne. Cette rencontre a été l'occasion pour les deux personnalités d'échanger sur divers sujets d'intérêt commun.

Au cours de cet entretien, le Ministre DIOP et le Consul honoraire ont discuté de plusieurs thématiques, notamment le développement des investissements au Mali. Ils ont également abordé la question de la promotion économique du Mali et de la défense des intérêts du pays à l'étranger. La gestion des affaires consulaires a également été au cœur des discussions, avec un accent particulier sur l'assistance apportée aux ressortissants maliens résidant dans la juridiction de ce Consulat honoraire.

La réunion entre Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP et Monsieur Amadeu Jové FERNANDEZ s'est déroulée dans une atmosphère cordiale et constructive, mettant en lumière la volonté des deux parties de renforcer la coopération bilatérale entre le Mali et l'Espagne. Cette rencontre illustre l'importance de la diplomatie dans les relations internationales et l'engagement des autorités maliennes à promouvoir les intérêts de leur pays à l'échelle mondiale.

Cette visite de courtoisie entre le Ministre des Affaires étrangères du Mali et le Consul honoraire à Palma de Majorque a souligné l'importance de la coopération entre les deux pays et a mis en avant les efforts déployés pour renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre le Mali et l'Espagne.

Fatou Sissoko

www.malikile.com

EMGA : Des citoyens offrent deux enveloppes aux Forces Armées Maliennes



Les Anciens Combattants de la classe 1978 et l'Association Malienne de Cartagena (Espagne), ont été successivement reçu par le représentant du Chef d'Etat-Major Général des Armées, le Général de Brigade Mamadou Massaoulé SAMAKE. C'était le lundi 03 février 2025 dans la salle de conférence de l'EMGA, en présence de plusieurs Officiers supérieurs. Ces deux groupes sont venus soutenir les FAMA avec des enveloppes d'une somme de 2 000 000 FCFA pour l'Association Malienne de Cartagena (Espagne) et de 215 000 FCFA pour les anciens de la classe 1978. Les objectifs sont communs : Aider les FAMA dans leur mission régaliennne.

Selon le Président de la classe 1978, le Lieutenant-Colonel à la retraite Ali BAYOKO, c'est un sentiment de patriotisme qui anime aujourd'hui toute la classe 78 à l'endroit des FAMA. Le Lieutenant-Colonel BAYOKO a appelé les personnes de bonne volonté à faire pareil. « La récupération de la ville de Kidal par les FAMA est un geste inoubliable pour nous les anciens », a-t-il ajouté.

Le vice-président de l'Association malienne de Cartagena, Ousmane BATHILY, a déclaré que cette initiative est prise pour soutenir nos Forces Armées Maliennes. La détermination des Forces Armées Maliennes n'est plus à démontrer. « Nous ne cesserons jamais d'aider les FAMA pour qu'elles puissent mener à bien leur mission de sécurisation des personnes et de de leurs biens », a-t-il déclaré.

Le représentant du Chef d'Etat-Major Général des Armées, le Général de Brigade Mamadou Massaoulé SAMAKE a remercié les donateurs pour leurs gestes patriotiques et les a rassurés que ces dons seront utilisés à bon escient.

1ère CI Amadou Moussa COULIBALY

Nouvelle dynamique au secrétariat central de l'INPS : Mme Cissé Kadidia Telly en tournée de prise de contact



dans le cadre de sa prise de fonction, la nouvelle cheffe de service du secrétariat central de l'institut national de prévoyance sociale (inps), mme cissé kadidia telly, a entrepris, ce lundi 3 février 2025, une tournée de prise de contact avec les secrétaires des différents départements.

Cette tournée a été l'occasion pour Mme Cissé Kadidia TELLY d'échanger avec les secrétaires de la Direction des Systèmes d'Informations (DSI), la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) ainsi que ceux de la Direction des Ressources Humaines (DRH).

Ces échanges ont permis d'approfondir la compréhension des rôles et missions du secrétariat central, d'exposer ses objectifs et ses besoins, notamment en matière de formation. Par ailleurs, la nouvelle cheffe de service a profité de cette occasion pour expliquer les attentes de la direction générale et présenter les différentes applications utilisées au sein du service.

Sow Fatoumata
Service des Relations Publiques, INPS



AES : Fin de la rencontre des experts de l'AES sur l'instauration d'un visa communautaire "AES"

Réunis depuis, samedi 01 février 2025, à Azalaï Grand Hôtel de Bamako, les experts des Etats de l'Alliance du Sahel ont bouclé, le dimanche 02 février 2025, leur rencontre sur l'instauration d'un visa communautaire AES.

Il s'agissait à travers cette rencontre de deux jours, pour les Experts du Burkina-Faso, du Mali et du Niger de passer en revue l'ensemble des mesures à mettre en place sur le système de gestion des informations sur le visa communautaire et de faire des propositions concrètes et pertinentes qui seront de nature à favoriser l'instauration du visa de ladite Confédération. A la fin de cette rencontre, des recommandations et des solutions ont été proposées pour la réalisation de ce projet pour le grand bonheur du peuple de l'AES.

Dans son intervention, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Division Daoud Aly MOHAMMEDINE a félicité les Experts pour la fécondité remarquable des travaux. Il les a également exprimés le remerciement des Chefs d'Etats de l'AES pour le travail abattu qui facilitera les actions et le mouvement du peuple de l'Alliance des Etats du Sahel. Selon lui, ce travail permettra de faciliter le flux migratoire des populations de la Confédération. Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, s'est dit convaincu que les autorités des trois pays apprécieront le résultat.

Pour sa part, le Chef de la délégation du Niger, le Commissaire Principal



de Police, Harbou Ibréhim IBRO a, au nom des délégations exprimé sa gratitude au ministre pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leurs ont été offerts. Il a également salué l'engagement constant des autorités de l'AES, à faire de cet espace, un endroit prospère et sécurisé.

Cette rencontre des Experts des trois pays de l'AES, témoigne de l'intérêt réel qu'accordent les Chefs des Etats de l'Alliance du Sahel aux questions d'intégration et de libre circulation des personnes et de leurs biens au sein de cette Confédération. Celle pour faire de l'intégration un véritable instrument de promotion du développement, au service des populations.

Cal Jacques DIARRA



Photo DIRPA



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Signature de 118 conventions pour des sous-projets communautaires : Le PM appelle à l'engagement pour un avenir durable

Le Premier ministre du Mali, le Général de Division Abdoulaye MAIGA, a présidé récemment la signature de 118 conventions pour des sous-projets communautaires dans le cadre du Projet de Restauration des Terres Dégradées au Mali, dans le Delta Intérieur du Niger et sur le tracé de la Grande Muraille Verte.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités importantes, dont la ministre de l'Environnement, de l'Assainisse-

ment et du Développement durable, DOUMBIA Mariam TANGARA, des membres du Gouvernement, des Gouverneurs de huit régions, des maires de 87 communes bénéficiaires, des représentants de la Banque mondiale pour le Mali, des partenaires techniques et financiers, des services techniques de l'État et des bénéficiaires.

Les conventions ont été saluées par Mme DIALLO de Kolongo et M. KANSAYE, qui ont exprimé leur gratitude envers les autorités pour

cet appui précieux. M. KANSAYE, maire de la Commune urbaine de Mopti, a assuré que les sous-projets seront mis en œuvre conformément aux accords établis, tout en plaidant pour que chaque commune bénéficiaire puisse voir la réalisation d'au moins un sous-projet.

Le montant global mobilisé pour ces 118 sous-projets s'élève à 6,9 milliards de FCFA, comprenant 6,5 milliards de subventions directes. Ces projets impacteront 142 025 personnes, en mettant l'accent sur les femmes et les





jeunes (52% des bénéficiaires) et en créant 100 000 emplois verts. Les domaines couverts par ces initiatives vont de l'agroforesterie à la réhabilitation des mares en passant par la création de périmètres pastoraux.

La ministre DOUMBIA Mariam TANGARA a souligné l'importance de l'engagement collectif renforcé pour la réussite de ces projets, exhortant les bénéficiaires à donner le meilleur d'eux-mêmes. Le Premier ministre Abdoulaye MAIGA a quant à lui assuré que le Gouvernement sera pleinement engagé dans l'accompagnement de ces initiatives.

Cette signature de conventions marque ainsi le début d'une nouvelle dynamique pour la restauration des terres dégradées au Mali, avec des retombées positives attendues tant sur

l'économie locale que sur l'environnement et les populations bénéficiaires. Lors d'une récente allocution, le Chef du Gouvernement a vivement encouragé le ministre de l'environnement, de l'assainissement et du développement durable pour les résultats positifs obtenus dans ces domaines. Il a mis en avant l'importance de l'environnement en citant la Constitution du 22 juillet 2023, notamment les articles 22 et 25 qui garantissent à toute personne le droit à un environnement sain et durable. De plus, l'article 25 va jusqu'à souligner que la protection de l'environnement et la promotion de la qualité de vie sont des devoirs tant pour les citoyens que pour l'État.

Le Premier ministre a souligné que ces articles ne sont pas de simples déclarations, mais bien le reflet de notre ambition collective de placer

l'environnement au cœur du développement durable.

Il a également appelé à l'engagement et à la détermination de tous pour transformer les investissements réalisés en avantages tangibles pour nos communautés. Cette invitation souligne l'importance de la coopération de chacun pour atteindre les objectifs fixés en matière de préservation de l'environnement et de promotion du développement durable.

En résumé, le discours du Chef du Gouvernement met en lumière l'engagement de l'État envers la protection de l'environnement et la nécessité d'une action collective pour garantir un avenir durable pour nos communautés.

Ibrahim Sanogo

Éblement dans le hameau de Kokoyo : Un drame qui met en lumière les dangers de l'orpaillage au Mali



Le mercredi 29 janvier 2025 restera gravé dans les mémoires des habitants du hameau de Kokoyo, situé dans le village de Danga, commune de Nougua, cercle de Kangaba, au Mali. En effet, un éboulement tragique s'est produit, mettant en lumière les risques inhérents à l'activité d'orpaillage dans la région.

L'orpaillage, une pratique ancestrale qui permet de subvenir aux besoins de milliers de familles, a une nouvelle fois démontré sa dangerosité. Les conditions de travail extrêmes et le manque de sécurité adéquate ont conduit

à ce nouveau drame, causant la perte de plusieurs vies, principalement des femmes.

Ce drame soulève une question cruciale : combien de morts faudra-t-il encore pour que des mesures concrètes soient prises pour encadrer cette activité ? Il est urgent de mettre en place une réglementation plus stricte et de responsabiliser les acteurs impliqués dans l'exploitation minière artisanale.

Face à cette tragédie, les autorités régionales, menées par le Gouverneur de Koulikoro, le Colonel Lamine Kapory SANOGO, ont réagi avec

célérité en dépêchant des équipes de secours, de santé et de la Protection Civile sur les lieux. La présence de hauts responsables, tels que le Chef de Cabinet du ministère des Mines, M. Yacouba KÉBÉ, et le Conseiller à la Sécurité et à la Protection Civile, le Colonel Naman KEÏTA, témoigne de l'implication des autorités. Cependant, des questions subsistent quant à l'efficacité de ces actions.

Sur le terrain, l'ampleur de la tragédie est palpable. Aucune victime n'a pu être retrouvée sous les décombres, englouties par les eaux boueuses, y compris une pelle mécanique.



Cette impuissance met en évidence les limites des moyens de secours et souligne l'urgence d'améliorer les conditions de travail des orpailleurs.

Si les gestes de solidarité, comme la remise d'une enveloppe de soutien par le Gouverneur au chef du village, sont louables, l'heure est à la prévention. Un encadrement strict, un ren-

forcement des mesures de sécurité et une sensibilisation accrue des orpailleurs sont nécessaires pour éviter de nouvelles tragédies. L'or du Mali ne doit pas être synonyme de souffrance et de deuil.

Au-delà de l'émotion, une réflexion profonde doit être engagée. Il est impératif que les autorités, les exploitants miniers et la société ci-

vile ussent leurs efforts pour garantir que de telles catastrophes ne se reproduisent plus. L'avenir de l'orpaillage au Mali dépend de notre capacité à agir de manière concertée et responsable pour préserver la vie de ceux qui travaillent dans ce secteur.

Mohamed N'Diaye

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
 74
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 05 février 2025. CM N°2025-06/SGG.

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 05 février 2025, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Agence nationale de Sécurisation des actes d'état civil.

Depuis 2009, notre pays met en œuvre un programme de modernisation de son Système d'état civil à travers le Recensement Adminis-

tratif à Vocation d'état civil dont l'objectif est de constituer un répertoire des Maliens de l'intérieur et ceux établis à l'extérieur, identifiés par un Numéro d'Identification National.

En vue de consolider et de pérenniser les acquis de ce recensement, le Gouvernement a créé le Centre de Traitement des Données de l'état civil chargé de la centralisation, du traitement des données du Recensement Administratif à Vocation d'état civil.

Dans l'accomplissement de ses missions, le Centre de Traitement des Données de l'état civil est confronté à des difficultés liées, entre autres, à la faible synergie entre les acteurs et à la faible sécurisation des actes d'état civil.

Les projets de texte, adoptés, visent à corriger ces insuffisances à travers la création de l'Agence nationale de Sécurisation des actes d'état civil avec pour mission l'identification des moyens électroniques, la conception, la production et l'authentification des actes d'état civil.



2. Sur le rapport du ministre des Transports et des Infrastructures, le Conseil des Ministres a adopté un projet d'ordonnance portant modification de la Loi n°2022-024 du 28 juin 2022 portant création du Fonds d'Entretien routier du Mali.

Le Fonds d'Entretien routier du Mali dont l'organisation et les modalités de fonctionnement sont fixées par le Décret n°2022-0429/PT-RM du 21 juillet 2022, a pour mission d'assurer le financement et l'entretien du réseau routier national.

Le projet d'ordonnance, adopté, corrige les insuffisances décelées en ce qui concerne les modalités de nomination du Président de son Conseil d'Administration.

3. Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

a. un projet de loi portant modification de la Loi n°06-067 du 29 décembre 2006, modifiée, portant Code général des Impôts.

L'Annexe fiscale à la Loi n°2012-063 du 26 décembre 2012 portant loi de Finances pour l'exercice 2013 a institué, au profit du budget d'Etat, une taxe dénommée « Taxe sur l'Accès au Réseau des Télécommunications ouvert au public ».

Cette taxe, dont le taux est fixé à 5%, est applicable à toute personne titulaire d'une licence d'exploitation du réseau des Télécommunications ouvert au public délivrée par ou pour le compte de l'Etat du Mali. Elle est assise sur le chiffre d'affaires des entreprises de Télécommunication.

Le secteur des télécommunications a connu un essor prodigieux au cours des 20 dernières années grâce à l'utilisation généralisée des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Cette croissance devrait entraîner une hausse substantielle des contributions fiscales des opérateurs du secteur.

2 Le projet d'ordonnance, adopté, modifie le Code général des Impôts et porte à 7% le taux de la Taxe sur l'Accès au Réseau des Télécommunications ouvert au public.

b. un projet d'ordonnance portant institution de la contribution spéciale de solidarité et

d'une taxe spéciale sur la consommation de certains biens et services.

Le Programme de Transition fiscale de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ambitionne de réaliser le transfert progressif de la pression fiscale de la fiscalité de porte vers la fiscalité intérieure tout en contribuant à la consolidation du marché commun.

La mise en œuvre de ce Programme au niveau national a entraîné une rationalisation et une baisse importante des taux nominaux des droits de porte suite à la mise en place du Tarif Extérieur Commun.

La baisse des droits de porte a entraîné une réduction de leurs contributions aux ressources budgétaires de l'Etat.

Le projet d'ordonnance, adopté, institue une contribution spéciale de solidarité et une taxe spéciale sur la consommation de certains biens et services pour le financement des programmes de développement.

c. des projets de texte portant création, organisation et modalités de gestion du Fonds de Soutien aux projets d'infrastructures de base et de Développement social.

Dans la perspective d'une transformation structurelle de l'économie et d'un développement humain inclusif et durable, les principales problématiques qui se posent à notre pays sont relatives, notamment au déficit d'infrastructures de base, à la persistance des inégalités sociales et aux insuffisances du système productif national.

C'est pourquoi, le Gouvernement a décidé de mettre en place un Fonds de Soutien aux projets d'infrastructures de base et de Développement social destiné à soutenir financièrement les initiatives publiques visant à améliorer les conditions de vie des populations en facilitant l'accès aux infrastructures essentielles dans divers secteurs, notamment le secteur énergétique.

Ce Fonds sera abondé exclusivement par un prélèvement spécifique sur :

- la consommation des services commerciaux des communications téléphoniques ;
- les opérations de retrait dans le cadre des

transferts d'argent via le mobile money.

Les projets de texte sont adoptés dans ce cadre.

4. Sur le rapport du ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant création du Cadre de Concertation avec les Maliens établis à l'Extérieur.

Les Maliens établis à l'Extérieur, estimés à plusieurs millions de personnes, sont organisés en associations pour se porter secours mutuellement et promouvoir la solidarité et l'entraide en leur sein.

La pluralité des associations des Maliens établis à l'Extérieur évoluant parfois dans les domaines constitue un défi pour leur gestion.

Le projet de décret, adopté, crée un Cadre de Concertation avec pour mission de contribuer à la cohésion, l'entente, l'unité et la solidarité entre Maliens établis à l'extérieur et de faciliter le dialogue

3 avec le Gouvernement, conformément aux recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

5. Sur le rapport du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant dénomination de places publiques dans le District de Bamako.

Le Mali dispose d'un patrimoine culturel très riche et varié qui sort d'un long passé. Chaque partie du territoire national est chargée de hauts faits de l'histoire.

Cette brillante histoire a été ternie par les manœuvres d'effacement de la mémoire des peuples colonisés entreprises par le colonisateur à travers des écrits et des symboles visant à magnifier des personnages de la période coloniale dont l'évocation n'a aucune résonance chez les Maliens au détriment des héros nationaux qui se sont sacrifiés pour la Patrie.

La Place des Explorateurs et la Place des Gouverneurs du Soudan français à Koulouba restent marquées par cet esprit d'effacement de la mémoire des peuples colonisés avec des Statues en bronze, des bustes de missionnaires français, allemands et anglais et des portraits des Gouverneurs du Soudan français.



La quête identitaire et de souveraineté a amené le Gouvernement à initier ce projet de décret qui vise entre autres à :

- remplacer la dénomination "Place des Explorateurs" par "Place Mali TIEBAW" ;
- remplacer la dénomination "Place des Gouverneurs du Soudan français" par "Place Mali K l masaw".

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION :

- Gouverneur de la Région de Ségou : Commissaire général de Brigade de Police Soulaïmane TRAORE.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Chef de Cabinet : Colonel-major Harouna HALDARA.
- Conseiller technique : Colonel Youssouf Otto DIALLO.
- Chargé de mission : Colonel Mama Sékou LELENTA.
- Inspecteurs à l'Inspection générale des Armées et Services : Colonel-major Mariétou DEMBELE ; Colonel-major Cheick Oumar N'DIAYE ; Colonel Aboubacar DIARRA.
- Directeur adjoint du Sport militaire : Colonel Dramane KONE.
- Directeur adjoint du Service social des Armées : Lieutenant-colonel Souleymane SIDIBE.
- Haut fonctionnaire de Défense au Ministère

de l'Agriculture : Colonel-major Aguibou DIALLO.

- Haut fonctionnaire de Défense au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme : Colonel Patrice DEMBELE.
- Haut fonctionnaire de Défense au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable : Lieutenant-colonel Sapeur-pompier Abdoul Karim DAGNOKO.
- Haut fonctionnaire de Défense au Ministère des Transports et des Infrastructures : Colonel-major Béma BERTHE.
- Haut fonctionnaire de Défense au Ministère de l'Industrie et du Commerce : Colonel-major Oumar CISSE.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

- Directeur général de la Police nationale :

Contrôleur général de Police Youssouf KONE.

AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

- Chef de Cabinet : Madame DIALLO Mariam TOURE, Ingénieur de l'Information.

- Chargés de mission : Monsieur Amadou SANGHO, Juriste ; Monsieur Mamadou CAMARA, Spécialiste en Gestion du Transport Aérien ; Madame MAIGA Bintou ALIOU, Administrateur civil ; Monsieur Mamadou DEME, Ingénieur en Génie civil ; Monsieur Mohamed OULD MA-MOUNY, Journaliste.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA CO-OPERATION INTERNATIONALE

- Attaché de Défense auprès de l'Ambassade du Mali à Abu Dhabi : Colonel-major Fadouga TRAORE.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Chargés de mission : Monsieur Mahamadou CAMARA, Economiste ; Monsieur Banna Moussa BAKHAGA, Professeur de l'Enseignement secondaire ; Monsieur Oumar NIANTAO, Spécialiste en Logistique et Commerce International ; Monsieur Kah SAMASSEKOU, Spécialiste en Gestion des Organisations ; Monsieur Youba KONATE, Professeur de l'Enseignement secondaire.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Chef de Cabinet : Monsieur Ahmadou FANE, Enseignant-chercheur.

- Chargés de mission : Monsieur N'Bégué KONE, Maître de Conférences ; Monsieur Bakary Mamadou CISSE, Professeur de l'Enseignement supérieur ; Madame MAIGA Aïssata NIARE, Ecologue-Biologiste ; Monsieur Ibrahim Bakary TRAORE, Historien Archéologue ; Monsieur Drissa KANTAO, Journaliste.

AU TITRE DU MINISTERE DES MINES

- Chef de Cabinet : Monsieur Yacouba KEBE, Journaliste-Réalisateur.

- Chargés de mission : Madame KARAMBE Awa

GOUNDIAM, Ingénieur ; Madame Hawa DAKONO, Traducteur-Interprète ; Monsieur Abdoulaye SYLLA, Gestionnaire des Ressources humaines ; Monsieur Baye COULIBALY, Journaliste ; Monsieur Moussa DABO, Spécialiste en évaluation de Programmes.

AU TITRE DU MINISTERE DES MAIENS ETABLIS A L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE

- Chargé de mission : Monsieur Ibrahim AG MOHAMED IBRAHIL, Spécialiste en Management des entreprises.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Chef de Cabinet : Monsieur Mahamadou SARRE, Juriste.

- Chargés de mission : Monsieur Lanfia SINABA, Journaliste ; Monsieur Drissa DIOUARA, Journaliste ; Madame Oumou Oumar TOURE, Gestionnaire des Ressources humaines ; Monsieur Oumar Harber CISSE, Médecin ; Madame Aïssata DIAKITE, Spécialiste en Agrobusiness.

- Directeur général du Fonds d'Appui à l'Apprentissage : Monsieur Alassane TOURE, Administrateur civil.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

- Chargés de mission : Monsieur Nouhoum Chérif HAIDARA, Juriste ; Madame Sadio KANTE, Juriste.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Secrétaire général : Monsieur Moussa DIARRA, Ingénieur des Eaux et Forêts.

- Chef de Cabinet : Madame Néné Maina BA, Ingénieur en Génie Informatique.

- Conseiller technique : Monsieur Fousseyni TRAORE, Administrateur du Travail et de la Sécurité sociale.

- Chargés de mission : Monsieur Cheick Oumar TRAORE, Anthropologue ; Madame Fatoumata TOURE, Linguiste ; Monsieur Diakaridia YOSSO,

Professeur de l'Enseignement secondaire ; Madame Héloïse DOUYON, Juriste ; Madame DEMBELE Assitan DIALLO, Ingénieur Agronome.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a informé le Conseil des Ministres de la dissolution des Conseils communaux des Communes rurales de Faléa et de Sagalo, Région de Kayes.

La dissolution du Conseil communal est prévue par la Loi n°2023-004 du 13 mars 2023 portant Code des Collectivités territoriales. Aux termes de l'article 8 de ladite loi « Le Conseil communal peut être suspendu ou dissous. Dans tous les cas, le Conseil communal est admis préalablement à fournir des explications écrites, par l'entremise du Maire, au Représentant de l'Etat dans le Cercle... ».

Les Conseils communaux des Communes rurales de Faléa et de Sagalo se caractérisent depuis un certain temps par des dysfonctionnements consécutifs à des violations de la loi, notamment la non tenue de sessions, la malversation financière et la rupture de la fourniture de services sociaux de base ayant entraîné la dégradation du tissu social.

Face à ces situations de fautes graves de gestion administrative, une demande d'explication a été adressée auxdits Conseils communaux.

A l'effet de mettre fin aux dérives constatées, les Conseils communaux des Communes rurales de Faléa et de Sagalo sont dissous conformément aux dispositions de l'article 10 du Code des Collectivités territoriales.

7 2. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne a informé le Conseil des Ministres :

a. de la rentrée de la 6^{ème} cohorte du Service national des Jeunes au Centre d'Instruction de Bapho pour le service militaire obligatoire.

Le Service national des Jeunes a été institué par la Loi n°2016-038 du 7 juillet 2016 avec

pour mission de contribuer à parfaire l'éducation, la formation physique, civique et/ou professionnelle des jeunes en vue de leur participation effective et entière au développement économique, social et culturel du pays et de leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale.

La rentrée de la 6^{ème} cohorte du Service national des Jeunes, prévue pour le 25 février 2025, concernera :

- 1 417 admis à la Fonction publique de l'Etat;
- 98 Enseignants-chercheurs ;
- 45 personnes vivant avec un handicap ;
- le reliquat des cohortes n'ayant pas accompli leur service militaire obligatoire.

b. de la tenue des compétitions inter-quartiers de football et de athlétisme.

Dans le cadre de la redynamisation du sport de masse, il est envisagé d'organiser, à partir du mois d'avril 2025, dans les communes des capitales régionales et du District de Bamako une compétition de football et d'athlétisme entre les quartiers, dénommée : « Tournoi inter-quartiers ».

Ce Tournoi permettra, entre autres, de contribuer à la relance des compétitions sportives dans les quartiers, de créer une occupation saine de la jeunesse contre les déviances sociales telles que la consommation de la drogue, de créer un véritable vivier pour les clubs et les sélections nationales jeunes de football et d'athlétisme, de favoriser le brassage, la cohésion et le vivre ensemble.

Les compétitions se dérouleront en éliminatoire directe pour la première étape et les meilleures équipes de chaque commune se retrouveront pour une confrontation directe à l'issue de laquelle, les deux meilleures formations s'affronteront en finale.

3. Le ministre de l'Agriculture a informé le Conseil des Ministres de l'état de mise en œuvre des activités de contre-saison au titre de la campagne agricole 2024-2025 au 31 janvier 2025.

Le démarrage de la campagne agricole de contre-saison 2024-2025 a été effectif dans les bassins de production agricole dès la première décade du mois d'octobre 2024 grâce aux conditions agroclimatiques et socio-éco-

nomiques favorables et aux appuis en équipements et matériels agricoles, en engrais et en semences du Gouvernement et de ses partenaires.

A la date du 31 janvier 2025, la situation phytosanitaire est calme dans l'ensemble et la campagne de contre-saison 2024-2025 s'annonce prometteuse grâce à l'engagement des différents acteurs.

8 4. Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a informé le Conseil des Ministres :

a. de la visite de terrain dans le cadre des préparatifs de la Journée Internationale de la Femme, 08 mars 2025, 31^{ème} édition, à Koutiala.

La visite a permis d'informer les légitimités traditionnelles, les leaders religieux et les organisations de la société civile du « Mamala » et d'obtenir leur adhésion à l'organisation et à la tenue de la cérémonie de lancement officiel de la 31^{ème} édition de la célébration de la Journée internationale de la Femme.

Elle a été aussi l'occasion de faire le bilan des efforts de l'Etat et de ses partenaires pour l'autonomisation et le leadership des femmes et des filles et de recenser les besoins des groupements de femmes en termes de renforcement de capacités techniques et financières.

b. de la tenue de la 69^{ème} Session de la Commission de la Condition de la Femme du Conseil économique et social des Nations unies, prévue du 10 au 21 mars 2025 à New-York.

Le thème de la 69^{ème} Session de la Commission de la Condition de la Femme du Conseil économique et social des Nations unies porte sur « l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de la Conférence internationale à Beijing en 1995 ».

La participation du Mali à cet évènement permettra de communiquer sur les acquis, les expériences, les bonnes pratiques et les défis de l'égalité du genre et de l'autonomisation des femmes et des filles.

5. Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du

Soutien au Processus électoral a informé le Conseil des Ministres du déroulement des ateliers d'information et de sensibilisation sur les réformes politiques, institutionnelles, administratives et électorales dans le District de Bamako.

Dans le cadre de la poursuite de la campagne de vulgarisation de la Constitution du 22 juillet 2023 et des réformes engagées par le Gouvernement, au titre de l'année 2024, le ministre délégué a organisé 04 ateliers d'information et de sensibilisation sur les réformes politiques, institutionnelles, administratives et électorales dans le District de Bamako, du 24 au 30 janvier 2025.

Ces ateliers ont enregistré la participation d'environ 600 personnes regroupant les représentants de l'Administration publique, de partis politiques, d'associations, d'autorités et de légitimités traditionnelles, d'autorités religieuses, de la Presse et d'autres couches sociales.

Ils ont permis d'édifier les participants sur l'ampleur des réformes, leurs enjeux et les modalités de leur mise en œuvre et de vulgariser le contenu des textes législatifs et réglementaires y afférents.

6. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment :

a. par une stagnation du nombre de cas testés positifs de la maladie à Coronavirus par rapport à la semaine précédente ;

b. par une augmentation du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

9 Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 05 février 2025

Le Secrétaire Général du Gouvernement, Birama COULIBALY Chevalier de l'Ordre national



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Contre le retour à l'ordre constitutionnel : La grossière artillerie sécuritaire

Dans la foulée des inquiétudes et interrogations qui taraudent le microcosme politique ces derniers temps, le président de la Transition a choisi de trancher le noeud gordien en levant un grand coin du voile sur le sort des élections générales et du retour à l'ordre constitutionnel. En rompant le silence sur la question, Assimi Goïta a enfoncé dans une nouvelle incertitude le rendez-vous devant

consacrer la normalisation institutionnelle, après plusieurs canulars dont le léger report précédemment annoncé par l'actuel PM es qualité ministre en charge du processus électoral. Sauf que les raisons évoquées par le chef de l'Etat, face aux chefs d'institution, sont à mille lieues de celles brandies en son temps par le ministre de l'administration territoriale. Il n'est plus question, en clair, de ré-

cupérer un certain fichier pris en otage par des concepteurs étrangers, mais d'intégrer dans le processus électoral les ingrédients et préalables d'un scrutin apaisé. On se réveille donc à nouveau la subordination d'un processus électoral aux contraintes sécuritaires qu'on croyait jugulées, à en juger par le battage constant sur la montée en puissance de l'armée ainsi que sur les succès engrangés contre le terrorisme. En définitive, à ceux qui s'effarouchaient de l'absence des élections au chapitre de l'adresse présidentielle du nouvel an, il leur aura simplement échappé que le ton de la nouvelle volte-face avait été donné depuis la lettre de cadrage que le nouveau chef du gouvernement, lors de son premier et unique échange avec la classe depuis sa nomination, avait interprétée en ces termes : «Nous allons faire l'effort d'aller vite, mais allons faire beaucoup attention pour ne pas confondre vitesse et précipitation». Et de laisser entendre dans





la foulée que la tenue d'élections dans un contexte d'insécurité pourraient être porteuse de crise post-électorale dont le pays «ne peut s'offrir le luxe».

Seulement voilà : la levée des équivoques par la plus haute autorité sonne comme un pied-nez voire du mépris et de la défiance vis-à-vis d'une classe politique, dont les différentes composantes retiennent à peine leur agacement devant une certaine outrance dans la persistance d'un régime exceptionnel avec ses étouffantes dérives immanentes : caisse de résonance législative, absence de contre-pouvoirs, décisions étatiques unipolaires, etc. Autant de raisons qui justifient la multiplication de sons de cloche différents sur fond d'expressions de ras-le-bol contre la trop longue durée de la Transition. Celle-ci est notamment ouvertement décriée par les uns, lorsque d'autres ne nuancent encore leur position que par pudeur loyaliste.

«Nul ne rend service à un pouvoir établi, en lui conseillant de se soustraire à l'organisation des élections», avait récemment alerté Me

Mountaga Tall, un soutien naturel du pouvoir, lors d'une récente sortie publique, avant que d'autres acteurs d'obédience opposée ne donnent de la voix dans le sens d'une exigence d'accélérer le processus du retour à l'ordre constitutionnel. Il paraît plausible, dès lors, que les contraires se rejoignent sur une évidence : la légèreté flagrante de l'argument présidentiel annonciateur d'un énième ajournement du retour à l'ordre constitutionnel. Par-delà le battage à tout-va autour d'une montée en puissance de l'armée, la grossièreté de l'alibi réside aussi dans l'organisation d'une précédente consultation référendaire de même portée et dans un contexte similaire.

Par ailleurs, la dérobade sécuritaire ne présente guère moins d'incohérences que cet autre motif parallèlement évoqué par le ministre délégué en charge du processus électoral. Selon lui, le plausible piétinement de la normalisation institutionnelle se justifierait surtout par l'indisponibilité d'un fichier électoral ainsi que d'une loi électorale. Un faux-fuyant battu en brèche par la réhabilitation des données biométriques naguère brandies par

les autorités comme la victoire d'une expertise locale sur les velléités rétentionnaires des concepteurs européens du système. La disponibilité du fichier ressort, au demeurant, dans les assurances données par l'organe indépendant de gestion des élections, dont le président déclarait urbi et orbi qu'aucune contrainte organisationnelle ne s'opposait à la tenue des élections.

En tout état de cause, il est désormais de notoriété publique que sur la question du retour à l'ordre constitutionnel, les intentions sont plus intrigantes que ne sont convaincantes les spéieuses arguties qui les sous-tendent et les velléités dilatoires sont en passe de décrédibiliser les démarches et jalons jadis crédités d'une sublime aspiration à la souveraineté. Une atmosphère qui rend plus plausible une fronde pro-électorale que la redoutable crise post-électorale sur laquelle surfent les autorités avec tant d'alarmisme.

A. KEÏTA
Source: Le Témoign

Rencontre historique à Ouagadougou : Renforcement de l'unité diplomatique au Sahel

Le 26 janvier 2025 restera gravé dans les mémoires du Sahel, alors qu'une réunion sans précédent des ministres des Affaires étrangères de la Confédération des États du Sahel (AES) s'est déroulée dans la capitale burkinabé. Sous la présidence de Son Excellence Monsieur Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, cette rencontre a marqué un tournant crucial dans les relations diplomatiques entre les trois membres de la Confédération : le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Au cœur des discussions, une décision historique a été prise : celle de renforcer l'unité et la solidarité des pays membres face aux défis géopolitiques qui secouent la sous-région sahélienne. Dans un contexte international tendu marqué par des tensions croissantes, les ministres ont fait preuve d'une détermination exemplaire en optant pour une approche collective dans leurs relations avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Cette décision stratégique témoigne de la volonté des nations sahéliennes de prendre en main leur destin, de défendre leurs intérêts et leur souveraineté, et de garantir la stabilité et la sécurité de leurs populations. En choisissant de dialoguer de manière unifiée avec la CEDEAO, les trois États membres de la Confédération AES envoient un message fort : celui de l'importance de la solidarité et de l'engagement commun pour faire face aux défis internes et externes qui les menacent.

La désignation de Son Excellence Monsieur Abdoulaye Diop pour conduire les futures négociations avec la CEDEAO illustre la confiance placée en lui, mais surtout l'importance cruciale de cette mission pour l'avenir de la région. Cette nomination symbolise l'engagement des dirigeants sahéliens à défendre leurs droits et à œuvrer pour le bien-être de leurs concitoyens, en dépit des pressions extérieures.

Au-delà de la question de la CEDEAO, cette réunion ministérielle a jeté les bases d'une





coopération renforcée entre les pays du Sahel. L'audience accordée par Son Excellence le Capitaine Ibrahim Traoré, Président du Faso et Chef de l'État burkinabé, a souligné l'importance de cette collaboration trilatérale. Le soutien indéfectible du Président Traoré à la Confédération des États du Sahel témoigne de la détermination des dirigeants sahéliens à maintenir une union solide, au service des peuples et à l'abri des manœuvres géopolitiques qui cherchent à diviser la région.

La réunion historique des ministres des Affaires étrangères à Ouagadougou a marqué un pas décisif vers une diplomatie sahélienne unie et résolue à affronter les défis du présent et de l'avenir. Cette alliance entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger promet de renforcer la sécurité, la stabilité et le développement de la région, tout en affirmant la volonté des peuples sahéliens de prendre leur destin en main.

La démarche commune des trois pays du Sahel, au sein de la Confédération, constitue

un signal puissant adressé au reste du monde. Dans un contexte marqué par de multiples crises et des incertitudes croissantes, où les enjeux sécuritaires et économiques sont nombreux, il est essentiel que les nations sahéliennes se rassemblent pour relever ces défis, tout en préservant leur souveraineté et leurs aspirations profondes.

Cette position commune va au-delà d'une simple réponse à la situation actuelle ; elle incarne un modèle de coopération régionale susceptible d'inspirer d'autres régions du continent africain confrontées à des défis similaires. Le Sahel se trouve ainsi à un moment clé de son histoire diplomatique, où les choix faits aujourd'hui au sein de la Confédération des États du Sahel reflètent une volonté d'indépendance, de solidarité et d'unité face aux pressions extérieures.

Les dirigeants sahéliens poursuivent cette voie en favorisant des discussions constructives et en veillant à préserver les intérêts fondamen-

taux de leurs populations. La Confédération des États du Sahel doit assumer un rôle de leadership, tant sur le plan diplomatique que dans les domaines du développement, de la sécurité et de la gouvernance.

Les jours à venir seront déterminants pour la région, et il est indéniable que l'avenir du Sahel repose sur l'unité et la coopération entre ses pays, dans un esprit de solidarité et de respect mutuel. Si cette union perdure, elle constituera une victoire pour les peuples du Sahel et pourrait servir de modèle pour l'ensemble du continent africain.

Les dirigeants sahéliens maintiennent cette dynamique positive et s'engagent résolument sur la voie de l'unité et de la coopération, afin d'offrir un avenir meilleur à leurs populations et d'inspirer d'autres régions confrontées à des défis similaires.

Arouna Sidibé



COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur)** :

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

AES : Signature d'une convention pour la politique culturelle commune de la Confédération



Le Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme du Mali, Monsieur Mamou DAFFÉ, a présidé le mardi 4 février 2025, au Centre Culturel Kôre de Ségou, la signature de la convention de la politique culturelle commune des États de la Confédération de l'AES. Cet événement majeur s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la fraternité de l'AES qui se déroule du 3 au 9 février 2025 à Ségou.

La convention a été signée par les 4 ministres des pays de l'AES : Monsieur Mamou DAFFÉ pour le Mali, Monsieur Pingdwendé Gilbert Ouédraogo pour le Burkina Faso, Monsieur Ab-

dourahamane Amadou pour le Niger et Madame Soufiane Aghaichata Guichene également du Niger. Ces ministres ont uni leurs efforts pour établir une politique culturelle commune visant à renforcer l'unité et la résilience des États sahéliens. Cette politique met en avant le rôle crucial de la culture en tant que moteur de paix, de développement et de rayonnement international.

La signature de cette convention intervient après des travaux intensifs menés du 12 au 14 décembre 2024 à Bamako au Mali, où des experts des trois pays de l'AES ont collaboré à l'élaboration de ce document. Selon les dé-

clarations du Ministre DAFFÉ, cette convention incarne la vision des Chefs d'États des pays de l'AES et vise à mutualiser les efforts pour promouvoir les secteurs de la culture, de l'artisanat et du tourisme au sein de l'espace AES.

Cette initiative marque un pas significatif vers une coopération renforcée entre les pays de l'AES dans le domaine culturel, artisanal et touristique. La politique culturelle commune des États de la Confédération de l'AES ouvre ainsi la voie à de nouvelles opportunités de développement et de collaboration régionale.

Fatou Sissoko

RDC: Suspension de certaines plateformes de médias sociaux et calme précaire à Goma

En République Démocratique du Congo (RDC), certaines plateformes de médias sociaux telles que X et TikTok ont été suspendues, suscitant des interrogations quant à la liberté d'expression en ligne dans le pays. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication de la République a déclaré ne pas avoir d'informations sur les raisons de cette interruption soudaine, laissant les utilisateurs dans l'incertitude.

Cette suspension intervient après que les autorités congolaises aient exprimé des préoccupations concernant le contrôle du contenu

sur des plateformes comme TikTok, les accusant de ne pas filtrer adéquatement les informations diffusées. Cela soulève des questions sur la régulation des médias sociaux et la liberté d'expression en RDC.

Pendant ce temps, un calme précaire règne à Goma, dans l'est du pays, malgré les tensions persistantes entre les forces congolaises et le groupe rebelle M23, que l'on soupçonne d'être soutenu par le Rwanda. Le M23 a revendiqué le contrôle de Goma la semaine dernière, provoquant des déplacements massifs de populations et une situation humanitaire critique.

La communauté internationale, y compris les Nations Unies, s'efforce de résoudre la crise dans l'est du Congo, où les combats ont déjà fait des centaines de morts et de blessés. Les Casques bleus de l'ONU ont également payé un lourd tribut, avec au moins 20 tués, dont 14 en provenance d'Afrique du Sud.

Face à cette escalade de violence, l'ambassade des États-Unis à Kinshasa a décidé de réduire son personnel diplomatique et a recommandé à ses ressortissants de quitter le pays. Le climat d'insécurité a également conduit Uganda Airlines à suspendre ses vols vers le Congo après une attaque contre son ambassade.

La crise en RDC souligne l'urgence de trouver des solutions pacifiques et durables pour mettre fin aux violences et aux déplacements de populations dans la région. Les efforts diplomatiques et humanitaires sont essentiels pour répondre aux besoins urgents des civils affectés par le conflit et pour rétablir la paix et la stabilité dans la région.

Arouna Sidibé



Fête du Printemps : Le box-office chinois, leader mondial



Le marché du film a particulièrement explosé à l'occasion de la Fête du Printemps en Chine en ce début d'année 2025. Le box-office chinois a enregistré un record inédit de recettes qui est estimé à 10 milliards de yuans, soit 1,38 milliards de dollars. Cette performance confère au box-office chinois une position de leader mondial du marché cinématographique, supplantant l'ensemble du box-office de l'Amérique du Nord.

La Fête du Printemps a été un facteur important dans l'explosion des recettes du box-office chinois. Rien que pour que la période des festivités du Nouvel An chinois, les recettes cinématographiques se sont élevées à 8 milliards de yuans. Moment festif, la Fête du Printemps rime avec une célébration de la culture chinoise dans toutes ses facettes. Les salles de cinéma ont été l'attraction la plus effervescente en cette année du Serpent en Chine. Trois films, à savoir Ne Zha - 2, Detective Chinatown 1900 et Gods Part Two : Demon Force, ont littéralement drainé du monde au cinéma à cette occasion. Leur programmation a véri-

tablement boosté les entrées dans les salles de cinéma. Le cinéma a servi de tremplin pour les retrouvailles entre familles, amis et proches à l'occasion de la Fête du Printemps, ce qui explique l'explosion du box-office du chinois.

Il est à mentionner aussi que des initiatives en amont prises au décembre 2024 ont beaucoup incité à la consommation de films en Chine pendant la période de la Fête du Printemps. A titre illustratif, la « Saison de consommation des films au profit du peuple » initiée par l'Administration nationale du cinéma a joué également un rôle crucial dans la fréquentation des salles de cinéma. L'Administration nationale du cinéma a injecté environ 600 millions de yuans en subventions qui ont couvert de multiples plates-formes en ligne et offert des remises intéressantes aux cinéphiles. Dans le même registre, des provinces chinoises comme le Guangdong, le Hubei, le Jiangsu et le Zhejiang... ont lancé des activités de bons de consommation pour promouvoir l'engouement pour le cinéma pendant la Fête du Printemps.

Les performances du box-office chinois en termes de recettes viennent souligner davantage l'importance de l'industrie cinématographique chinoise et la qualité de ses productions. En plus, les Chinois ont longuement intégré dans leurs habitudes la culture d'aller au cinéma. Au-delà de sa dimension festive, le Nouvel An chinois est vécu comme un hommage à la culture dans toute sa composante. Enfin, le boom des recettes du box-office chinois est déjà tout un symbole puisque l'année 2025 marque le 120e anniversaire de la naissance du cinéma chinois.

Source: cgtn.com



CAN 2025 : Le Mali face à un tirage difficile pour la prochaine édition



Le Mali se retrouve confronté à un tirage difficile pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Contrairement aux éditions précédentes où les Aigles ont souvent réussi à franchir les phases de poules, cette fois-ci, ils devront affronter des adversaires redoutables. Parmi ces équipes se trouvent le Maroc, pays hôte et favori du tournoi, la Zambie, championne d'Afrique en 2012, et l'équipe prometteuse des Comores.

L'historique montre que les confrontations avec le Maroc et la Zambie n'ont pas toujours

été favorables pour le Mali en Coupe d'Afrique des Nations. De plus, l'équipe des Comores se révèle être un adversaire coriace et imprévisible. Malgré ces défis, les Aigles ont prouvé par le passé leur capacité à se surpasser, comme en 2012 et 2013 où ils ont remporté la médaille de bronze contre toute attente.

Cependant, la situation actuelle du football malien est préoccupante, avec des performances décevantes lors du CHAN et de la CAN U20, ainsi que des résultats mitigés des clubs maliens en compétitions africaines. De plus,

l'arrivée du nouveau sélectionneur Tom Saint-fiet, inexpérimenté dans la gestion d'une équipe de la trempe du Mali en CAN, ajoute une dose d'incertitude.

Malgré ces obstacles, l'espoir demeure pour les Aigles, qui ont montré par le passé leur capacité à renverser la situation. La route s'annonce difficile, mais le Mali peut compter sur sa ténacité et son esprit combatif pour relever le défi qui l'attend lors de la prochaine CAN.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

C'est l'occasion de vous poser et de réfléchir. Secondé par les énergies astrales, vous avez tous les atouts en main pour vous poser les bonnes questions. La conjoncture est favorable à une vue rationnelle de votre situation.

Vous vous sentez aujourd'hui plus paisible et plus tranquille et vous retournez à votre routine quotidienne. Des conversations particulièrement gratifiantes avec les personnes que vous aimez vous donnent une vision plus spirituelle et bienveillante de qui ils sont vraiment.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre persuasion fera des miracles pour sortir d'une situation embarrassante. Vous pourrez compter sur vos ressources. Vous avez un niveau de forme honorable, mais vous vous porteriez mieux encore si vous vous relaxiez davantage. Si vous ne prenez pas la mouche à la moindre critique, vous passerez une excellente journée. L'ironie est dans l'air et doit vous apprendre à relativiser. Riez avec les rieurs et tout va bien !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le passé revient à vous sous la forme d'une rencontre, d'un courrier, appel téléphonique. Des signes de fatigue se font sentir, vous pourrez vous permettre de lever le pied sans nuire aux affaires courantes, n'hésitez pas à le faire.

Un net réchauffement est annoncé dans votre vie relationnelle. En effet, vous êtes pleinement disposé à accorder plus d'attention à vos proches, à préserver vos relations et à partager votre joie de vivre. Ainsi, vos échanges vont gagner en profondeur.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous serez plus sérieux que d'ordinaire dans votre vie relationnelle et sociale, le moment est tout trouvé pour chercher à consolider vos liens et approfondir les derniers dialogues restés en suspens.

Si vous avez un métier relationnel, vous êtes submergé de contacts et de demandes en tout genre. Tout ce qui touche aux relations nouvelles est favorisé. Tournez-vous vers l'avenir et de nouveaux projets.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vos manières d'appréhender la société gagnent en profondeur, c'est le moment de réfléchir à des questions ardues. Vous serez tenté par des excès impulsifs. Vous aurez l'énergie de tenir jusqu'au bout de la nuit !

Gaieté et insouciance sont au rendez-vous ! Il est difficile de rester raisonnable et sérieux. Il est temps de manifester votre point de vue. Les alliances commerciales sont favorisées si vous prenez des initiatives.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ne vous renfermez pas face aux changements qui sont indispensables. Vous aurez une belle occasion d'évolution qui vient à vous. Vous n'êtes pas motivé pour prendre soin de vous, mais seule une tendance aux excès peut menacer votre forme, tempérez-vous.

Vous avez besoin de vous pencher sur vous et vos liens familiaux avant d'en arriver à des malentendus. Vous bénéficiez d'un aspect planétaire propice à un changement amical à long terme mais ne vous emballez pas trop vite.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous brillez en société, vous séduisez ou tout simplement, vous passez d'agréables moments en famille, tout particulièrement avec les enfants. Cette journée marque une étape importante dans votre vie affective et familiale. Que demander de plus ?

Votre sens relationnel sera hautement positif. Vous donnerez une image rassurante, engageante et les échanges en tous genres seront porteurs de hautes satisfactions. C'est également la journée idéale pour entreprendre une discussion qui vous tient à cœur depuis longtemps.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous êtes à prendre avec des pincettes aujourd'hui. Ne discutez pas avec n'importe qui, faites un tri... Un ralentissement de votre organisme vous incite au calme. Vous avez besoin de modérer votre rythme.

L'accent est mis sur votre entourage et vos échanges, vous avez beaucoup à gagner à sortir de chez vous pour faire des rencontres intéressantes ou à effectuer de petits déplacements qui se confirmeront rentables.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous ne manquerez pas d'énergie, aujourd'hui. Vous usez d'efficacité et d'éloquence pour marquer les esprits et convaincre ceux qui vous entourent. Vous disposez d'une bonne marge de manœuvre pour satisfaire vos attentes. Tout va bien !

Vous serez particulièrement diplomate et convaincant pour persuader votre entourage de vous suivre dans un nouveau projet. Vos idées seront bonnes et vos arguments très efficaces. Votre assurance sera pleinement positive.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous faire plaisir sera votre maître mot, n'exagérez pas par rapport aux limites de votre entourage. Vous mettez les bouchées doubles... Attention aux excès en tous genres, vous pourriez finir par le regretter. Restez modéré !

Grâce à votre vivacité d'esprit, vous n'aurez pas de mal à faire valoir vos idées. Un projet peut naître de façon insolite au détour d'une conversation avec l'un de vos proches. Soyez attentif aux discussions ces prochains jours.



Verseau (20 janvier - 19 février)

De jolis moments sont à prévoir et de tendres duos devraient jaloner cette journée. Vous êtes protégé mais vérifiez quand même vos arrières. Vous vous montrez très efficace et au travail, vos idées font mouche.

Inutile de vous demander de doser votre énergie, aujourd'hui. Vous avez la pêche, de l'énergie à revendre, cela se voit ! Cependant, ne vous lancez pas sans être certain de finir les choses.



Poisson (19 février - 21 mars)

Méditatif, vous devenez distrait malgré vous, réservez à un autre jour les grandes décisions d'ordre pratique. Une sérénité reposante se fait sentir... Vous aurez des facilités à calmer le flux de vos pensées.

Vous déjouez les obstacles avec facilité. Et surtout, vous saurez en éviter d'autres, vous êtes en éveil. Vous voilà prêt à avancer dans la bonne direction et à prendre de judicieuses décisions. Alors, écoutez votre petite voix intérieure et poursuivez sur votre lancée !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2018 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1^{er} Forum Économique Régional de l'Afrique de l'Ouest - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Prise en compte des centres de réfugiés de l'étranger - L'Algérie a une dette de 1,5 milliard de dollars

Politique sectorielle de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assisi et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchétiq Chaguel!

Prisonniers - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Prise en compte des centres de réfugiés de l'étranger - L'Algérie a une dette de 1,5 milliard de dollars

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assisi reçoit en audience l'ambassadeur russe

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Prisonniers - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23